

## Compte-rendu Groupe de Travail

### « Parentalités Extra-Ordinaires »

15 mars 2012 – Centre Social Torchy – Arras

#### Etaient présents :

- Anne-Françoise DEREIX, Colline ACEPP
- Sophie DELECOURT, AQS Centre Social Torchy – ARRAS
- Natacha LASSUIE, Centre Social Arras Ouest
- Dominique FAUQUEUX, APREMIS Amiens
- Pélagie DUMETZ, stagiaire Service Habitat – ARJA Arras
- Christelle LECOQ, Service Habitat – ARJA Arras

L'objet de cette seconde réunion du groupe de travail « Les Parentalités Extra-Ordinaires » était d'évoquer la parentalité des parents incarcérés.

Dominique FAUQUEUR présente rapidement son service d'accompagnement socio-judiciaire qui travaille autour des missions d'hébergement dans le cadre d'aménagements de peines, de la réparation pénale pour mineurs ainsi que du relais parents-enfants en période d'incarcération.

La mission des relais parents-enfants n'est pas de mener les enfants au parloir mais de veiller au maintien du lien enfant-parent incarcéré et au bon déroulement de ces moments d'échange qui doivent se dérouler au bénéfice de l'enfant.

En avant-propos, nous soulevons à nouveau la question d'une éventuelle participation de parents au groupe de travail. Nous évoquons le besoin de bien préparer l'échange afin d'éviter toute forme d'instrumentalisation de ces parents. De plus, concernant précisément les parents bénéficiant d'un aménagement de peine, Natacha soulève la lourdeur administrative qu'exige leur éventuelle participation à une réunion.

Diffusion du mini-documentaire « Les enfants de... » réalisé par l'association « Enjeux d'enfants » de Nantes afin d'alimenter notre réflexion.

## REGARDS...

Ce documentaire commence par soulever la question du regard que porte l'enfant sur son parent incarcéré, notamment selon la façon dont la période d'incarcération est relatée et vécue par la famille : parent coupable de délit et puni ou parent « victime » de la société, de la police, du système judiciaire... Quid de l'image de l'autorité en général et par ricochet de l'autorité parentale le cas échéant... ? Dominique rappelle que pour le parent incarcéré, le rapport à l'autorité, la tolérance à la frustration sont le plus souvent déjà sujets à difficultés et que ce sont ces difficultés qui l'ont à un moment amené à être incarcéré.

Il nous invite à réfléchir sur le phénomène de « victimisation » de la personne incarcérée, parfois légitime sous certains aspects. La prison doit priver de libertés, pas de droits, de parentalité et autres...

Nous évoquons également la « double peine » dont est parfois victime le parent incarcéré : condamné par la justice mais parfois aussi condamné par ses propres enfants qui vont mal vivre le regard qui peut être porté sur eux du fait de l'incarcération de leur parent dans le quartier ou à l'école...

## ANALYSE DES PRATIQUES

L'échange se porte alors davantage sur nos pratiques en tant que travailleurs sociaux, conscients de l'importance de les analyser dans l'intérêt des familles que nous accompagnons.

Comment accompagner les familles à la sortie d'incarcération ? Comment chacun peut retrouver sa place ? Nos interrogations sur « ce que l'on va faire avec » la personne... Anne-Françoise rappelle alors que nous devons nous questionner sur nos pratiques, apprendre à écouter sans vraiment savoir « ce que l'on va faire avec ».

Quelle posture professionnelle adopter ? Notamment face à une mère qui a été séparée de son enfant de manière très précoce ? Le meilleur accompagnement à la parentalité n'est-il pas parfois de laisser les parents vivre leur relation avec leur enfant.

Anne-Françoise nous invite à être vigilant à ne pas « normer » la parentalité et à veiller à recentrer l'action menée auprès des parents sur nos missions.

Concernant le travail particulier que peut être l'intervention auprès des parents incarcérés, Anne-Françoise nous rappelle les propos de Frédéric JESUS lors de la Journée Départementale des REAAP de 2010 : « il n'y a pas de bons parents mais de bonnes conditions pour être parents. »

Nous concluons ce moment de réflexion sur l'importance de travailler sur le maintien du lien dans les conditions particulières de l'incarcération. Nous insistons sur la question de notre action d'accompagnement au moment de la sortie d'incarcération, lorsque la famille doit retrouver ses marques, que chacun doit retrouver sa place, y compris au sein du couple.

Nous posons la question du fonctionnement du lieu mobile d'accueil d'Arras et souhaitons leur proposer de s'associer à notre réflexion.

Pour information, le DVD du film « Les enfants de... » est à disposition auprès de Sophie DELECOURT.